



### FAITS SAILLANTS

- Cinq activités sous financées reçoivent 8 millions de dollars du CERF
- La fermeture du camp de Champs de Mars, l'un des plus grands du pays, commence
- Lancement d'une campagne nationale contre la faim



## REPONSE AU TREMBLEMENT DE TERRE



### FINANCEMENT



#### Le CERF accorde 8 millions de dollars à 5 activités prioritaires sous financées dans les camps

Une allocation de huit millions de dollars américains du Fonds central de réponse aux urgences (CERF) financera cinq grands domaines d'activités dans les camps où 490 545 personnes déplacées par le séisme du 12 janvier dépendent de programmes d'urgence.

Cette subvention entre dans le cadre du financement que les Nations Unies accordent aux urgences négligées et sous-financées dont Haïti fait partie aux côtés de 12 pays tels que la République centrafricaine, le Tchad et la Côte d'Ivoire.

En 2011, l'Appel global consolidé (CAP) de 382 millions de dollars n'avait été financé qu'à hauteur de 55 pour cent. A l'heure actuelle, le CAP 2012 d'un montant de 231 millions de dollars, est financé à hauteur de deux pour cent, la majorité constituant un report de l'année précédente. Ce sous-financement a entraîné le départ de

### APPEL CONSOLIDÉ 2012

FINANCEMENT NÉCESSAIRE  
POUR HAÏTI

**\$231 millions**

CONTRIBUTIONS

**\$4,9 millions (2%)**

NON FINANCÉ

**\$226 millions**

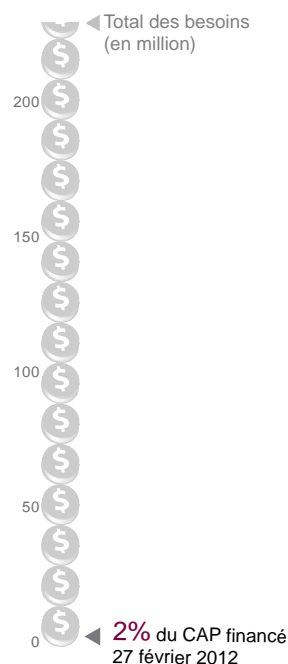
nombreux partenaires et la fermeture de programmes essentiels à la survie des déplacés.

Le CERF financera en priorité la fourniture de services essentiels dans les camps de déplacés, tels que l'accès à l'eau, aux services d'hygiène et d'assainissement, la gestion des camps, les programmes nutritionnels pour les plus vulnérables, la protection contre les violences sexuelles et la réponse au choléra.

Un montant de 1,9 million de dollars sera affecté au maintien des services de gestion des camps de la région métropolitaine de Port-au-Prince qui ne sont pas visés par les projets de retour dans les quartiers d'origine.

Plus de 7 500 tentes seront distribuées aux ménages déplacés. A l'approche de la saison des pluies et des ouragans, il est urgent de remplacer ou de renforcer les abris d'urgence des ménages vulnérables qui vivent toujours dans des tentes et des bâches mises à leur disposition immédiatement après le tremblement de terre.

Un autre montant de 3,5 millions de dollars sera attribué aux activités visant à combler les besoins



Appel lancé en décembre 2012  
Source: Financial Tracking System FTS - 27 février 2012

non couverts en eau et en services d'assainissement et d'hygiène (WASH).

La plupart des toilettes d'urgence installées en 2010 et au début de 2011 n'ont pas été conçues pour durer plus de six à douze mois, et leur vidange n'a pas lieu assez régulièrement.

Fonds CERF:

**\$8 millions**

**5 Secteurs prioritaires:**

Abri/CCCM, eau, hygiène et assainissement (WASH), nutrition, protection, santé

**7 Projets**

**5 Partenaires de mise en œuvre:**  
OIM, UNICEF, UNHCR, PAM, OPS

Source: OCHA

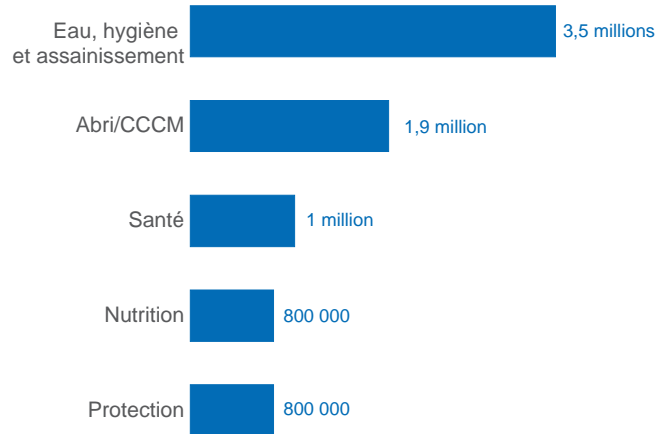
Il s'agira également de fournir un soutien aux comités de gestion de l'eau dans les camps pour assurer la disponibilité de l'eau potable, en particulier pour la fourniture de solutions de réhydratation orale (SRO) en cas d'épidémie de choléra.

Jusqu'à 50 points d'eau seront réparés ou réhabilités, 250 installations sanitaires entretenues ou réparées et 14 sites bénéficieront de travaux de mitigation des risques. Un système de gestion des déchets sera maintenu dans 30 sites, 240 toilettes mobiles seront vidangées et entretenues.

Le financement du CERF pour la mise en œuvre d'activités WASH à Champs de Mars débutera en avril lorsque les programmes financés par le Fonds de réponse aux urgences humanitaires (ERRF) arriveront à terme.

Pour combattre la malnutrition modérée dans les camps, une enveloppe budgétaire de 800 000 dollars permettra de traiter 9 000 enfants de moins de cinq ans et 6 000 femmes enceintes et allaitantes. La fourniture de compléments nutritionnels aura lieu pendant neuf mois, d'avril à décembre 2012.

### Répartition par secteur des financements CERF 2012 en dollars



Source: OCHA

En raison d'une diminution importante des financements en 2012, une rupture de stocks de compléments nutritionnels était prévue au mois de mars.

Une allocation d'un million de dollars permettra également de soutenir le Centre d'appel d'urgence de Port-au-Prince pour les victimes de violence sexuelle et visera à systématiser un suivi médical immédiat. Les fonds permettront également de fournir une assistance technique aux partenaires locaux pour la collecte et la gestion de données et d'appuyer le fonctionnement des refuges existants pour les femmes victimes de violences.

A la lumière de risques accrus de contamination du choléra dans les camps, un million de dollars a également été alloué à la réactivation des brigades chargées de mener des campagnes de sensibilisation, de dépister et de référer les cas suspects de choléra. Les brigades sont également amenées à administrer les premiers soins aux personnes présentant des symptômes modérés de choléra.

Les autres activités liées à la lutte contre le choléra consistent notamment en l'amélioration des soins dans les hôpitaux, les centres et unités de traitement du choléra, ainsi que dans les communautés qui reçoivent des malades provenant de camps. Un soutien au Ministère de la santé publique et de la population (MSPP) et aux ONG se traduira par la fourniture de médicaments essentiels, de savons et de produits de chloration de l'eau.



### Le camp de Champ de Mars se vide

Les premières 610 familles qui s'étaient installées sur le Champs de Mars au lendemain du tremblement de terre ont retrouvé

un logement. D'ici le mois d'août, l'ensemble des 4 600 familles qui campent sur cette place publique de la capitale bénéficieront d'une aide au retour dans leur quartier d'origine grâce à un financement de 20 millions de dollars de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Le projet est mis en œuvre par l'OIM, le PNUD, l'UNOPS et le BIT.

Ces familles, relogées dans des maisons qu'elles ont choisies elles-mêmes, ont reçu une allocation de 20 000 gourdes (500 dollars américains), ce qui leur permettra de louer un logement pendant un an. Elles ont également reçu 1 000 gourdes (25 dollars) pour leurs frais de transport. Des équipes de terrain se sont assurées au préalable que les maisons choisies n'étaient pas situées dans une zone à risque d'inondation ou d'éboulement de terrain.

Lors de cette première vague de relocalisation, la priorité a été accordée aux familles les plus vulnérables, telles que les femmes enceintes, les mères accompagnées d'enfants de moins de 5 ans, les personnes âgées, les familles monoparentales, les personnes handicapées et les malades atteints de tuberculose ou du VIH.

Plusieurs solutions durables sont mises en œuvre dans le cadre du processus de relèvement. La construction de 3 000 maisons est en cours à Morne-à-Cabrit et dans la commune des Orangers dans le département de l'Ouest. Le gouvernement travaille actuellement à la mise en place d'instruments de prêts financiers et de critères d'éligibilité pour l'acquisition de ces maisons. Les familles les plus vulnérables bénéficieront de procédures plus souples pour l'achat d'une maison, que ce soit en termes de taux d'intérêt et de procédure de financement.

La fermeture des camps en Haïti reste une priorité du gouvernement et de la communauté humanitaire qui disposent d'un cadre stratégique reposant sur une approche de retour dans les quartiers d'origine.

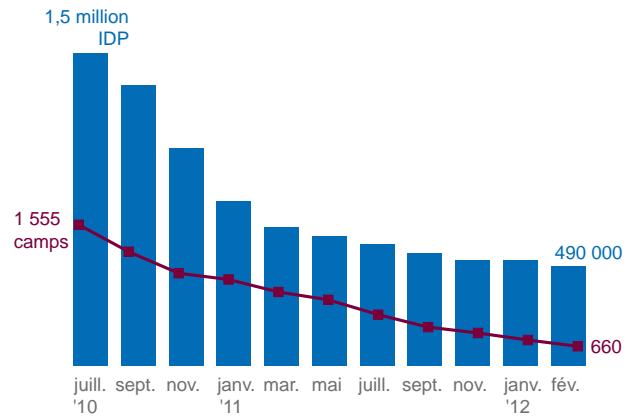
Avec la relocalisation des 610 familles de Champs de Mars, le nombre total de ménages ayant quitté les camps par le biais de la stratégie de retour est passé de 4 061 à 4 671. Par ailleurs neuf camps ont été fermés. Entre mars et août 2012, les habitants des sites de Canapé Vert, Mais Gâté 1 et 2 et la Primature de la région métropolitaine de Port-au-Prince devraient également bénéficier de programmes de relocalisation.



### La population déplacée en dessous d'un demi-million

Selon les résultats fournis par la Matrice de suivi des déplacements (DTM) de l'OIM, la population des camps est passée de 515 960 à 490 545, de janvier à février 2012. Il s'agit d'une diminution de cinq pour cent, ce qui confirme la tendance à la baisse du rythme de sortie des camps. Le nombre total de sites a également diminué de 47 durant cette période, passant de 707 à 660.

### Évolution mensuelle de la population dans les camps et du nombre de sites



Source DTM/IOM

Le rapport montre également qu'il y a une tendance à la polarisation dans les camps de grande taille. La majorité de la population déplacée (58%) est concentrée dans 52 grands sites qui ne représentent que 8% de la totalité. Ces camps abritent jusqu'à 500 ménages.

Dans la région métropolitaine, les communes de Tabarre et de Port-au-Prince, ayant bénéficié des programmes de relocalisation et de retour, notamment par le biais du projet 16/6, ont connu les diminutions les plus importantes. A Tabarre, la population déplacée est passée de 9 086 ménages en janvier à 7 394 en février. A Port-au-Prince, 32 976 ménages déplacés demeurent sur les sites par rapport à 34 242 en janvier 2012.

Dans les régions affectées par le séisme, Léogâne accueille la plus grande population avec 2 072 ménages ayant déclaré continuer à vivre dans les camps.

Les données quant au statut des résidents des camps n'ont pas changé. Les locataires représentent 78 pour cent de la population globale actuelle des sites alors que les propriétaires en représentent 19 pour cent.



### Les menaces d'expulsion des camps affectent 95 000 personnes

Près de 95 000 personnes déplacées résidant dans 162 camps sont confrontées à des menaces d'expulsion, selon le rapport de février de l'OIM. Cela représente 19 pour cent du nombre total de personnes déplacées vivant actuellement dans des camps. Le rapport note que, durant les deux derniers mois, 10 camps abritant 1 395 personnes ont été fermés. Cinq autres sites sous menace d'expulsion ont été récemment identifiés et recevront une assistance de l'OIM.

Le nombre total de camps sous menace d'expulsion a atteint 396 depuis juillet 2010. Sur ce chiffre, 128 ont été vidés de leurs occupants et fermés et 106 ont bénéficié de solutions grâce aux activités de médiation du Cluster CCCM et

des partenaires. Un processus de médiation est en cours dans 128 camps et des solutions temporaires ont été trouvées pour 9 camps.

La commune de Delmas a été la plus touchée par les menaces d'expulsion, suivis par Pétionville et Tabarre. Les informations recueillies dans les régions montrent que Petit-Goâve est la commune qui accueille le plus grand nombre de sites touchés par ces menaces, suivie par Léogâne, Gressier, Jacmel, et Grand-Goâve.



**Plus de 310 000 personnes pourraient encore être dans les camps fin 2012**

L'Unité de coordination du Cluster CCCM prévoit que 312 501 personnes déplacées, l'équivalent de 74 405 ménages, vivront encore dans des camps à la fin de 2012 si aucune solution de logement ne leur est offerte. Cette estimation repose sur les indicateurs de mouvements de population actuel et les modèles de projection.

Afin de remédier à un déséquilibre dans l'attribution des abris transitoires, le Cluster préconise le financement de 20 000 abris supplémentaires au bénéfice principalement des résidents des camps. Ce chiffre s'appuie sur les capacités actuelles de livraison des abris en 2012, qui à leur tour, reposent sur le rythme de livraison dans la deuxième moitié de 2011.

Le Cluster indique qu'il entend également plaider en faveur de l'allocation de subventions à la location pour 30 000 autres ménages. Cette activité pourrait s'appuyer sur l'octroi de microcrédits et d'initiatives visant à encourager le développement du parc locatif grâce à l'apport du secteur privé.

Toutefois, précise le Cluster, d'autres solutions à l'attention de 24 000 autres familles seront nécessaires pour fermer l'ensemble des camps à la fin de 2012, qu'il s'agisse de solutions de logement durable, le développement de projets immobiliers ou la transformation des camps en communautés permanentes.



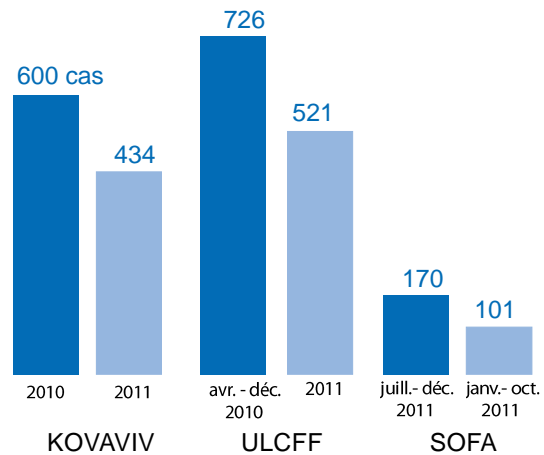
**Diminution des cas de violence faite aux femmes dans les camps**

Les femmes et les filles qui vivent dans les camps sont de moins en moins confrontées aux situations de violence, signale la Plateforme des organisations haïtiennes de défense des droits humains (POHDH) dans un communiqué rendu public le 2 février.

Les trois sources sur lesquelles repose le document de POHDH attestent toutes d'une baisse du nombre de victimes de violence basée sur le genre.

Le Comité des femmes victimes pour les victimes (KOVAVIV) signale une baisse de 72 pour cent du nombre de cas de violences sexuelles qu'elle a répertoriés, qui est passé de 600 de janvier à décembre 2010 à 434 pour la même période en 2011.

**Évolution des cas de violence faite aux femmes dans les camps**



Source : POHDH

L'Unité de lutte contre les violences faites aux femmes (ULCFF) de la Police nationale d'Haïti (PNH) indique avoir reçu 726 plaintes d'avril à décembre 2010, contre 521 pour l'ensemble de l'année 2011.

L'organisation Solidarité des femmes haïtiennes (SOFA) dit avoir enregistré 170 cas de juillet à décembre 2010, contre 101 de janvier à octobre 2011.



**Une série télévisée pour atténuer les traumatismes du tremblement de terre**

Tap Tap est le nom de la première série télévisée produite par OIM en vue d'aider, avec humour, les Haïtiennes et Haïtiens vivant encore dans les camps ainsi que les communautés ravagées par le séisme à se relever des séquelles laissées par le séisme.



Empruntant son nom aux camions de couleurs vives utilisés pour les transports en commun, Tap Tap vise à sensibiliser la population haïtienne aux

problèmes du déplacement de masse et des catastrophes naturelles.

La comédie met en scène des tranches de vie réelle dans lesquelles les Haïtiennes et Haïtiens peuvent se reconnaître et rire.

La première diffusion publique de Tap Tap, réalisée par Laudel Chery, un jeune réalisateur haïtien, a eu lieu le 27 janvier à Jalousie, un quartier de Pétion-Ville ravagé par le séisme.

Elle est inspirée en partie de la comédie britannique *Steptoe and Son*, diffusée au Royaume-Uni dans les années 70 et 80.

Dans le premier épisode, le Tap-Tap serpente à travers les zones dévastées par le séisme, des ravins et des coteaux sur lesquels s'accrochent des camps, puis les quartiers plus riches au cœur de la capitale. Nous suivons les aventures de Mercurieu propriétaire-conducteur, de son fils passionné de Facebook et du manager condamné à l'existence difficile d'un restavek.

Tap Tap n'est pas le premier exemple d'utilisation de la culture dans la sensibilisation de la population haïtienne, L'UNESCO a publié l'année dernière une bande dessinée empruntant le personnage populaire Ti Joël afin de sensibiliser les enfants aux pratiques d'hygiène afin de minimiser les risques de contamination par le choléra.

Le premier épisode de Tap Tap est disponible à l'adresse suivante: <http://tinyurl.com/TapTapOne>

## Baisse du volume d'excrétas en provenance des camps traités à Morne-à-Cabrit

Le pourcentage d'excrétas en provenance de camps et traités au nouveau site d'épuration de Morne-à-Cabrit est passé de 36 à 22 entre décembre et janvier, indique un rapport de la Direction de l'eau potable et de l'assainissement (DINEPA). Cette baisse est attribuée au retrait des ONG qui ne sont plus en mesure de mener des opérations de vidange dans les camps.

En revanche, le volume de matières fécales des centres de santé et autre provenance traitées à l'usine a augmenté pour passer respectivement de 16 pour cent en décembre à 18 pour cent à l'heure actuelle, et de 48 pour cent à 65 pour cent.

Financé par ECHO, le Fonds central de réponse aux urgences (CERF) géré par OCHA, l'UNICEF et la Croix rouge américaine pour un montant total de 2,6 millions de dollars, le site est situé à Morne-à-Cabrit dans la commune de Croix des Bouquets. Il s'agit du premier système de traitement des eaux usées et des excrétas en Haïti. Il dispose d'une capacité de 500 m<sup>3</sup> par jour et a traité 17 900 m<sup>3</sup> trois mois après son inauguration, selon la DINEPA.

Responsable de 18 pour cent du total des excrétas reçus au site, la flotte de camions de vidange de la DINEPA opérée par UNOPS, fonctionne à capacité réduite. Donnés par OFDA et UNICEF, seuls cinq des 32 camions étaient opérationnels au mois de janvier. La flotte privée de JEDCO est responsable quant à elle de 30 pour cent du volume total des matières fécales acheminées à Morne-à-Cabrit.



## PREPARATION AUX URGENCES



### Début des travaux de préparation à la saison cyclonique

Les travaux de préparation de la saison cyclonique 2012 ont commencé. Comme au cours de l'année précédente, la préparation aux risques de catastrophes se traduira notamment par un appui aux autorités dans le développement d'un plan de contingence, la mise à disposition de stocks d'urgence et l'élaboration de plans de réponse.

Il est prévu d'organiser des ateliers d'information et d'orientation des acteurs nationaux (DPC) et internationaux (agences ONU, ONG et MINUSTAH) au niveau départemental. A cet égard un groupe de travail composé par la DPC, OCHA, le PNUD, le PAM et la MINUSTAH a été créé afin d'organiser des tournées de deux jours dans chaque département du pays pour réaliser des formations et des exercices de simulation (SIMEX).

Le premier d'une série de cinq exercices de simulation pourrait avoir lieu dès le mois de mars. Organisé au Collège Catts Pressoir, dans le département de l'Ouest, le premier SIMEX testera les procédures d'urgence telles que l'évacuation, le regroupement et l'alerte. Le second SIMEX aura lieu dans le département du Nord-Est.

Des discussions ont également été lancées en février entre les acteurs nationaux et internationaux en vue de l'élaboration d'un plan de contingence et d'exercices de simulation en cas de tremblement de terre.

### Lancement du guide sur la gestion des sites et des abris d'évacuation



La Direction de la protection civile (DPC), en partenariat avec l'OIM, USAID, et le Fonds de reconstruction d'Haïti (FRH) a lancé le 10 février le Guide sur la gestion des sites et des abris d'évacuation. Le guide vise

à protéger les personnes menacées par des catastrophes ou celles dont la vie est en danger.

Parallèlement à cette publication, l'OIM met en œuvre un programme de préparation aux urgences et de réduction des risques de catastrophes. En partenariat avec la DPC, le Ministère des travaux publics, transports et communications (MTPTC), le Ministère des affaires sociales et du travail (MAST) et la Banque mondiale, l'OIM a évalué 500 sites potentiels d'évacuation à Port-au-Prince afin de déterminer leur capacité structurelle, et cartographié 600 autres sites dans le pays. L'OIM a également

construit sept nouveaux abris et réhabilité 19 autres. En cas de catastrophes naturelles, les centres multimédia de la MINUSTAH dans les départements seront également utilisés comme abris d'évacuation.

La DPC, le Ministère de l'éducation, l'UNICEF /Cluster éducation et l'OIM sont également parvenus à un compromis sur l'utilisation des écoles qui sont souvent utilisées comme abris d'évacuation.

L'OIM prévoit d'organiser des sessions de formation au guide dans les 10 départements du pays.



## RESPONSE AU CHOLERA



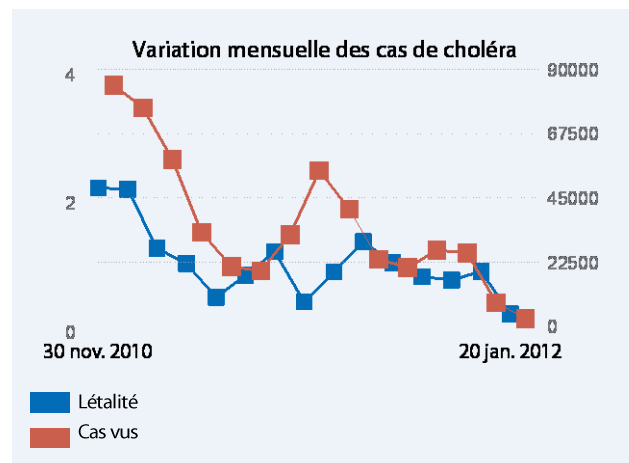
### La tendance à la baisse se poursuit

La tendance épidémiologique est toujours à la baisse avec une moyenne de moins de 200 nouveaux cas de choléra par jour, contre 500 en novembre dernier. Avec l'arrivée de la saison des pluies en avril, des flambées sont toutefois attendues alors que les capacités de traitement et de prévention s'affaiblissent progressivement.

Le financement des activités de nombreuses agences et ONG arrive à termes, ce qui pose un risque accru de résurgence.

Après avoir reçu plusieurs alertes en provenance des départements de l'Artibonite, de l'Ouest et de la Grande-Anse au cours des dernières semaines, l'OPS et ses partenaires ont intensifié la distribution de kits d'hygiène, de comprimés de chloration de l'eau et de savons aux populations affectées.

Un soutien additionnel a été également fourni aux centres et unités de traitement du choléra (CTC/UTC) qui ont atteint leur pleine capacité. En prévision des inondations dans le Nord-Ouest qui pourrait débuter dès avril, la direction sanitaire a également renforcé ses stocks d'urgence.



En date du 23 février:

**30**

Centres de traitement du choléra

**169**

Unités de traitement du choléra

Source: Cluster Santé, MSPP

En date du 23 février:

**1,3%**

Taux de mortalité à l'échelle nationale

**526 524**

Cas de choléra cumulés

**7 025**

Décès



## RECONSTRUCTION



### Le village parasismique de Gressier sort de terre

La construction d'un village parasismique a été lancée à Gressier où 250 personnes avaient trouvé la mort lors du séisme et plusieurs milliers d'autres avaient perdu leur maison.

Financé à hauteur de 5,5 millions de dollars américains par la Fédération luthérienne mondiale (FLM) et bénéficiant du soutien du génie

d'ingénierie coréen de la MINUSTAH, ce projet d'une durée de 8 mois permettra le retour de 1 200 personnes déplacées dans un village de 200 maisons construites selon des normes anticycloniques et parasismiques.

Le gouvernement a mis à disposition un terrain de 58 000 m<sup>2</sup> tandis que la compagnie dominicaine Guzman sera chargée de la construction des maisons qui seront équipées de panneaux solaires et de systèmes de traitement des déchets.

S'inscrivant dans le cadre d'un programme de construction de 1 200 habitations dans la région des Palmes (Gressier, Léogâne, Grand Goâve et Petit Goâve), ce projet permettra d'employer 100 travailleurs locaux.

Parallèlement, le gouvernement a procédé le 27 février à l'inauguration de 400 maisons construites

à Zoranje dans la commune de Croix des Bouquets. Financé par la Banque interaméricaine de développement (BID) à hauteur de 30 millions de dollars, ce programme vise la construction de 2 000 logements dans les départements de l'Ouest, du Nord-Est et du Sud

## QUESTIONS INSECTORIELLES



### Lancement de Aba Grangou pour en finir avec la faim

Pour lutter contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté en Haïti où seuls 30 pour cent de la population prend un repas trois fois par jour, le gouvernement a lancé le 24 janvier Aba Grangou (En finir avec la faim). Ce programme national de lutte contre la faim et la malnutrition bénéficie d'un financement de 125 millions de dollars de la communauté internationale

Aba Grangou est conçu à partir de l'expérience brésilienne « Fome zero » (faim zéro) mise en œuvre dans les années 2000 et qui a permis de sortir plus de 24 millions de personnes de l'extrême pauvreté en cinq ans. L'objectif en Haïti est de réduire la faim de moitié d'ici 2016 et de l'éradiquer à l'horizon 2025



Aba Grangou mobilisera neuf ministères, sept organismes autonomes et la Croix rouge haïtienne et mettra en œuvre 21 programmes qui seront fédérés, renforcés ou harmonisés.

En 2012, la priorité sera accordée aux communes des départements les plus vulnérables de l'Ouest, du Nord-Ouest, du Nord-Est et du Centre qui ont été touchés soit par la sécheresse, le tremblement de terre, les inondations ou la hausse du prix des denrées alimentaires. Quelque 60 pour cent de la population haïtienne vit en milieu rural avec moins de deux dollars par jour.

En 2015, les 21 programmes d'ABA Grangou seront étendus à l'ensemble du territoire national.

A la fin de 2016, 2,2 millions d'élèves bénéficieront de ce programme par le biais du Programme national de cantine scolaire (PNCS) soutenu par le Programme alimentaire mondiale (PAM) qui bénéficie à l'heure actuelle à 1,5 million

d'enfants. La lutte contre la malnutrition qui touche 30 pour cent des enfants haïtiens fait également partie du premier axe d'intervention du programme.

Un million de mères de famille et personnes en situation d'extrême pauvreté bénéficieront également de transferts de nourriture et d'argent d'ici fin 2016, dont 100 000 bénéficiaires durant la première année de mise en œuvre. Parallèlement, un million d'enfants de moins de 5 ans bénéficieront de programmes nutritionnels.

Des stocks alimentaires de contingence seront constitués sur 35 points du territoire et distribués à 100 000 personnes en cas catastrophe.

Aba Grangou apportera également un soutien aux agriculteurs pour améliorer et augmenter la production agricole. Aujourd'hui, Haïti importe la moitié des produits et 80 pour cent du riz consommé dans le pays. Pourtant, l'agriculture joue un rôle dominant dans l'économie nationale. Elle contribue 25 % du PIB et représente près de 50 % de l'emploi.

Près d'un million de petits agriculteurs auront accès aux intrants agricoles (semences et engrais) et aux infrastructures de stockage des récoltes et d'irrigation.

Le programme tient également compte de la nécessité de procéder à des réformes foncières pour permettre une utilisation optimale des terres cultivables estimées à 600 000 hectares. Seuls 19 pour cent des propriétaires de parcelles agricoles détiennent des titres de propriété. La même anarchie règne sur le marché de la location où les contrats sont la plupart du temps informels. Beaucoup de paysans concluent des accords de métayage, et doivent céder la moitié de leurs récoltes au propriétaire terrien.

Des citernes familiales seront également construites pour permettre à 100 000 ménages ruraux d'avoir accès à l'eau. A l'heure actuelle, 70 pour cent de la population haïtienne n'a pas accès à l'eau potable.

Le programme s'appuiera également sur 20 000 agents de développement qui seront déployés d'ici fin 2013. Chaque agent accompagnera 100 familles vulnérables et leur fournira un soutien

pour accéder aux services sociaux et améliorer leur statut nutritionnel.



## Les Nations Unies évaluent la situation des droits de l'homme en Haïti

L'Expert indépendant des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme en Haïti, Michel Forst, a conclu le 8 février sa dixième mission dans le pays consacrée à l'évaluation de la situation des droits de l'homme dans le contexte de la crise humanitaire.

A la suite de sa visite des camps de Corail Cesse-Lesse, Canaan et Jérusalem, il a plaidé en faveur d'une stratégie de planification urbaine qui permette aux déplacés de revenir dans des communautés qui garantissent des conditions de vie normale et le respect des droits économiques et sociaux.

Michel Forst a également pris connaissance de l'évolution de la situation des déplacés dans un

contexte où des besoins humanitaires, tels que l'accès à l'eau potable dans les camps, ne sont pas tous couverts en raison du retrait progressif des organisations humanitaires

Il s'est également dit préoccupé par les défis importants qui persistent en Haïti et a insisté pour que la restauration d'un État de droit fasse partie intégrante de la reconstruction post-séisme d'Haïti. Il souligné la nécessité de continuer la lutte contre la détention préventive prolongée, la corruption et l'impunité dans les rangs même de la Police nationale d'Haïti.

Le rapport de cette visite sera rendu public en avril 2012 et sera soumis au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies.



## EN BREF

**Un ralentissement des activités agricoles** a été signalé dans le département du Nord-Ouest en raison de perturbations climatiques dans l'arrondissement de Mole Saint Nicolas. La Direction de la protection civile (DPC) et les directions départementales de l'agriculture et de la planification indiquent que les pluies ont été rares depuis septembre 2011. Les périmètres irrigués sont mal entretenus malgré certaine disponibilité d'eau de rivières. Près de 250 000 personnes de la région seraient en situation d'insécurité alimentaire modérée.

**A compter du 12 avril, OPS**, en soutien au Ministère de la santé et de la population (MSPP), intensifiera ses activités de vaccination dans l'ensemble du pays. Un total de 2,3 millions d'enfants âgés de 9 mois à moins de 10 ans recevront une dose de vaccin contre la variole et la rubéole tandis que 2,5 millions d'enfants âgés de 1 jour à moins de 10 ans recevront deux doses de vaccin, à quatre semaines d'intervalle, contre la poliomyélite.

**Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) fermera son bureau régional de Léogâne** à la fin du mois de mars. Bien qu'il existe encore des besoins humanitaires,

l'organisation estime que les autorités locales disposent de capacités suffisantes pour y faire face et prendre la responsabilité de la prévention et de la gestion des urgences au niveau local.

Le retrait progressif d'OCHA est envisagé à chaque fois que les capacités des autorités locales ont été renforcées. A la fin de 2011, OCHA avait déjà fermé son bureau de Jacmel. OCHA continuera appuyer les autorités haïtiennes dans la planification et la coordination au niveau national mais aussi départemental depuis son bureau de Port-au-Prince et son bureau de terrain en Artibonite.

**Des ateliers artisanaux spécialisés** dans la fabrication d'accessoires de mode avec le tissu des tentes qui servaient de logement aux déplacés ont été ouverts à Cité Soleil. L'objectif de cette initiative, lancée par l'ONG italienne AVSI, en collaboration avec l'UNICEF et l'Union européenne, est de permettre à environ 50 artisans issus des zones les plus vulnérables de Cité Soleil de retrouver une source de revenu.



**Contacts:**

Chef de bureau OCHA Haiti: Philippe Verstraeten

Email: [verstraeten@un.org](mailto:verstraeten@un.org)

Tél: (509) 3702 8746

Porte-parole / Chargée de l'information: Emmanuelle Schneider

Email : [schneider1@un.org](mailto:schneider1@un.org)

Tél : (509) 3702 5176

Chargée de l'information: Rachelle Elie

Email : [elien@un.org](mailto:elien@un.org)

Tel : (509) 3702 5177

Chargés de l'établissement des rapports: Widlyn Dornevil, Rachelle Elie

Courriel: [dornevil@un.org](mailto:dornevil@un.org) / [ocha.haiti@gmail.com](mailto:ocha.haiti@gmail.com),

Pour plus d'informations sur la réponse humanitaire en Haïti:

<http://haiti.humanitarianresponse.info>

United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs, (OCHA), Boulevard Toussaint Louverture et Clercine 18, Port-au-Prince, Haïti.